

Christian Dior

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 363 454 096 € - 582 110 987 R.C.SPARI

30 AVENUE MONTAIGNE

PARIS

75008

L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

Se tiendra au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel (Paris 8 ème), le

VENDREDI 26 OCTOBRE 2012 à 15 heures 30

Pour assister à l'Assemblée générale, il est indispensable d'être en possession d'une carte d'admission et d'une pièce d'identité.

Les actionnaires au porteur peuvent se procurer le dossier de convocation auprès de leur intermédiaire financier.

Les actionnaires nominatifs seront convoqués directement par Christian Dior.

L'avis préalable à l'Assemblée générale comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été mis en ligne sur le site internet du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires

le 19 septembre 2012.

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.